

Le 1^{er} août 2022

Monsieur René-Pierre Johnson-Lafleur
Directeur des travaux publics
Municipalité de Maria
545, boulevard Perron
Maria (Québec) G0C 1Y0

**Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de protection
contre l'érosion et la submersion côtière sur le territoire de la
municipalité de Maria
(Dossier 3211-02-331)**

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de protection contre l'érosion et la submersion côtière sur le territoire de la municipalité de Maria a été tenue entre le 27 juin 2022 et le 27 juillet 2022, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Ian Courtemanche